

# RAPPORT ANNUEL

---

ÉDITION

**2024**

LA  
**SAYONNERIE**  
de NYONS



**LA SAVONNERIE DE NYONS**  
**Société Anonyme au capital de 225 500 euros**  
**Siège social : 70 rue Félix Maurent - Z.A.C. Les Laurons II**  
**26110 NYONS**  
**750 286 379 RCS ROMANS-SUR-ISERE**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 27 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Il convient de noter que l'inflation sur le prix des matières premières s'est largement détendue surtout concernant la matière première principale, sans toutefois revenir au niveau de 2020 mais on est revenu sur des standards acceptables.

Le prix du transport maritime est resté élevé sur le premier trimestre et a retrouvé des taux normaux sur la suite de l'année. Les délais de transports restent fortement impactés par les conflits autour du Canal de Suez et les grèves portuaires à répétition.

Le chiffre d'affaires total de l'entreprise a continué de baisser mais les marges ont progressé du fait notamment d'économies réalisées (salons, personnel intérimaire, achats).

La société a continué à investir en 2024 et un nouveau local de 1 800 m<sup>2</sup> a vu le jour.

### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, plusieurs événements importants sont à signaler, savoir :

- l'aménagement du nouveau bâtiment,
- l'installation de panneaux photovoltaïques,
- l'installation et la mise en route de la troisième ligne de savons,
- l'investissement dans une ligne d'emballage en lien avec la troisième ligne.

### Activités en matière de recherche et de développement

En terme de R&D, nous précisons que la Société a développé une gamme de produits pour les Etats Unis, destinés à la vente sur Amazon et Walmart.

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Après deux années de perte de chiffre d'affaires, essentiellement dû au marché Coréen, il convient de noter que ce marché semble repartir à la hausse.

Le contexte géopolitique instable ne contribue pas à avoir des prévisions sereines. Certains marchés se durcissent, d'autres se développent mais globalement, actuellement, les affaires ne sont simples pour personne.

La fidélisation de la clientèle, dans un contexte mondial compliqué, est de plus en plus difficile. Nous devons donc aller chercher de nouveaux marchés.

Les problèmes de recrutement découragent même la démarche d'embauche.

Les missions de recherche de nouveaux marchés s'avèrent payantes :

- deux nouvelles chaînes de magasins en Pologne, bientôt quatre.

Le premier semestre 2025 est bien engagé avec un bon carnet de commandes.

### **INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2024 dont le terme est échu, dans le tableau suivant :

<b>Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b> (tableau prévu au I de l'article D.441-4)
---



## **INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

- Néant –

## **ENDETTEMENT (article L225-100-1 du Code de commerce)**

La situation financière de la société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité de nos affaires au sens de l'article L. 225-100-1 du code de commerce fait ressortir :

- un taux d'endettement de 23,39 % par rapport aux capitaux propres,
- un taux d'endettement de 18,54 % par rapport à notre chiffre d'affaires.

## **FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES**

Néant.

## **PRISES DE PARTICIPATION**

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## **CESSION DE PARTICIPATION**

Néant.

## **FACTEURS DE RISQUES**

Néant.

## **EVOLUTION DU COURS (RAPPEL HISTORIQUE)**

Le 25 mai 2016, les titres de notre Société ont été inscrits à la côte du marché libre d'EURONEXT Paris. Le prix d'introduction a été fixé à 13,30 euros.

## **ACTIONNARIAT**

Au 31 décembre 2024, l'actionnariat de notre Société se répartit comme suit :

Actions nominatives : 187 619  
Actions au porteur : 37 881  
**Total des actions : 225 500**

Est annexée au présent rapport la liste des actionnaires nominatifs au 31/12/2024.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 836 007,73 euros contre 4 253 215,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,81 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -88 681,31 euros contre 273 411,21 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 136 511,96 euros contre 1 796 982,78 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 129 592,08 euros contre 1 414 204,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,13 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 205,02 euros contre 35 798,21 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 520 715,92 euros contre 480 672,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,33 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 166 463,39 euros contre 155 532,25 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,03 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 13 personnes contre 12 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 140 670,01 euros contre 166 042,93 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 2 009,66 euros contre 1 092,58 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 107 168,04 euros contre 4 050 326,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,29 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 640 158,38 euros contre 476 300,02 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 34,40 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 7 351,87 euros (contre 10 758,50 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 647 510,25 euros contre 487 058,52 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 11 223,89 euros contre 123,22 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 161 224,00 euros (après prise en compte d'une réduction d'impôt mécénat de 2 580 euros) contre 109 820,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 497 510,14 euros contre un bénéfice de 377 361,74 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 31,84 %.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 304 820,62 euros contre 4 107 861,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,79 %.

Afin d'assurer le développement de notre société, nous avons réalisé des investissements à hauteur de 147 843,05 euros sur l'exercice écoulé.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 497 510,14 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

#### **Origine :**

Autres réserves « antérieur » ..... 2 252 346,56 euros

Bénéfice de l'exercice ..... 497 510,14 euros

#### **Affectation :**

- Dividendes ..... 250 000,00 euros

Soit 1,108647450 euros environ par action

- Au compte « Autres réserves » ..... 247 510,14 euros  
Qui s'élèverait à 2 499 856,70 euros.

Cette distribution représenterait un dividende de 1,108647450 euros environ pour chacune des 225 500 actions composant le capital social. Ce dividende serait détaché de l'action le 3 juillet 2025 et mis en paiement le 7 juillet 2025.

Il est précisé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les dividendes distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont obligatoirement soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif et ouvrent droit à un abattement de 40% prévu au 2<sup>o</sup> de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il convient de vous informer que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

En outre nous rappelons aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

## **DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

<b>EXERCICES</b>	<b>Nombre d'actions rémunérées</b>	<b>DIVIDENDES Total en euros</b>	<b>Dividendes par action en euros</b>
31 décembre 2023	225 500	200 000	0,886917960
31 décembre 2022	225 500	270 000	1,197339246
31 décembre 2021	225 500	150 000	0,665188470

*(\*) pour certains contribuables, le dividende était éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts*

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comportent des dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, dont le montant s'élève à un montant global de 30 635 euros, correspondant notamment aux loyers non déductibles d'un véhicule de tourisme.

### **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024 :

Néant.

### **OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER**

Conformément à l'article 223-26 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, les opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours de l'exercice écoulé ont fait l'objet, le cas échéant, des déclarations prévues auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aucune opération n'est à signaler.

### **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

## **CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE**

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

Néant

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice.

### **M. Erwan ALLEE**

- Président de la société SA LA SAVONNERIE DE NYONS
- Directeur général de la société SA LA SAVONNERIE DE NYONS
- Gérant de la société Ste Civile EMMA
- Gérant de la société SCI CORALLEE
- Président de la société HOLDING ALLEE
- Gérant de la société SCI ALCOR
- Gérant de la société civile immobilière EY
- Président de la SAS MARANGE
- Gérant de la SCI ALLEE
- Président de la société LA PARFUMERIE DE NYONS

### **Mme Magali CORREARD**

- Administrateur de la société SA LA SAVONNERIE DE NYONS
- Gérante de la société Ste Civile EMMA

### **M. Richard FOURNIER**

- Administrateur de la société SA LA SAVONNERIE DE NYONS
- gérant de la société MRF IMMO
- gérant de la société MRF IMMO 2
- gérant de la société MRF IMMO 3
- gérant de la société MRF IMMO 4
- gérant de la société MRF IMMO 5
- gérant de la société MRF IMMO 6
- gérant de la société MRF IMMO 7

- gérant de la société MRF IMMO 84
- gérant de la société RF INVEST
- Président de la société CHASTEL-SAMSON
- Directeur Général de la société GC & PIZZA

## **TABLEAU DES DÉLÉGATIONS**

### **Délégation de compétence**

Néant.

### **Délégation de pouvoirs**

Néant.

## **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Les conventions réglementées seront décrites dans les rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

## **MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

L'assemblée générale du 24 juin 2022 a renouvelé le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Aurys Entrepreneurs, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027.

Toutefois, à la suite d'une réorganisation juridique du Groupe Aurys et afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 821-25 du Code de commerce créé par l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 (article 16), en date du 28 juin 2024, le cabinet AURYS ADVISORY (représenté par Monsieur Christophe BOURGOGNON) a remplacé le cabinet AURYS ENTREPRENEURS pour la durée restante à courir du mandat, venant à expiration lors de l'Assemblée Générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

## **FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE**

Nous vous proposons de ne pas verser de jetons de présence aux administrateurs pour l'exercice en cours.

## **ADMINISTRATION DE LA SOCIETE**

Les mandats de tous les administrateurs ont été renouvelés le 24 juin 2022 pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

## **ANIMATION – ORIENTATION STRATEGIQUE DONNEE PAR LA SOCIETE HOLDING ALLEE**

Nous vous rappelons qu'en date du 1<sup>er</sup> mars 2014, la société HOLDING ALLEE et la société LA SAVONNERIE DE NYONS ont conclu une **convention d'animation** aux termes de laquelle la HOLDING ALLEE :

- définit le plan stratégique du Groupe, portant notamment sur la coordination et le développement à moyen et long terme des Filiales ;
- s'assure de sa mise en œuvre et de son suivi par les Filiales ;
- procède, le cas échéant, aux ajustements nécessaires du plan ;
- gère les relations avec les partenaires commerciaux.

Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

Dans le cadre de cette convention, nous vous précisons que la société HOLDING ALLEE a donné au cours de l'exercice écoulé à la société LA SAVONNERIE DE NYONS les orientations stratégiques suivantes :

- Poursuite des missions sur tous les marchés export,
- Démarrage de l'activité de vente sur le marché USA avec Walmart et Amazon,
- Elargissement de la gamme de produits vers les parfums d'ambiance et les parfums pour le corps,
- Réflexion et impulsion d'échanges commerciaux avec la société LA PARFUMERIE DE NYONS créée sur le dernier trimestre 2024.

Nous souhaitons que ces propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer, et voter les résolutions qui vous sont soumises.

**Le Conseil d'Administration**

## Annexes

**Annexe - Actionnariat nominatif au 31.12.2024**

**LISTE ALPHABETIQUE DES ACTIONNAIRES NOMINATIFS  
AVEC LES DROITS DE VOTE  
SHARE OWNERSHIP AND NUMBER OF VOTES**

Date d'arrêté / Closing Date : 31/12/2024  
Date d'édition / Edition Date : 29/04/2025

Emetteur / Issuer : 10581 LA SAVONNERIE DE NYONS

**Synthèse / Synthesis**

Code Valeur Share Code	Libellé de la valeur Stock Name	Nature de la valeur Stock Type	Nombre de CCN (1) Number of CCN (1)	Nombre total de titres Total number of securities	Nombre total de titres en vote simple Total number of securities with single voting rights	Nombre total de titres en vote double Total number of securities with double voting rights	Nombre total de voix (2) Total number of votes (2)
FR0013155975	LA SAVONNERIE DE NYONS	ACTION	8	187 619	187 619	0	187 619

(1) CCN : Compte Courant Nominatif / CCN : Registered Current Account Number

(2) Nombre total de voix : il ne concerne que les actionnaires inscrits au nominatif pur et administré. Les informations concernant les actionnaires au porteur ne sont pas connues Uptevia.  
Total number of votes: only pure and administered registered securities. Information on bearer securities is not managed by Uptevia.

**LISTE ALPHABETIQUE DES ACTIONNAIRES  
NOMINATIFS AVEC LES DROITS DE VOTE  
SHARE OWNERSHIP AND NUMBER OF VOTES**

Date d'arrêté / Closing Date : 31/12/2024  
Date d'édition / Edition Date : 29/04/2025

Emetteur / Issuer : **10581 LA SAVONNERIE DE NYONS**  
Nature de la valeur / Stock Type: **ACTION**  
Code Valeur / Share Code : **FR0013155975 LA SAVONNERIE DE NYONS**

**Détails / Details**

(1) CCN : Compte Courant Nominatif / CCN : Registered Current Account Number

CCN (1) CCN (1)	Type de compte Account type	Dénomination du titulaire Name of holder	Rang Rank	Adresse Address	Nombre de titres Number of Securities	Nombre de titres en vote simple Number of Securities with single voting rights	Nombre de titres en vote double Number of Securities with double voting rights	Nombre de voix Number of votes
2	PP OU PM SANS REST.	MR ALLEE ERWAN	1	891 ROUTE DES PAREJATS 26110 NYONS	1	1	0	1
5	PP OU PM SANS REST.	Mlle BRANDYS STEPHANIE	1	32 PLACE DU DOCTEUR BOURDONGLE 26110 NYONS	100	100	0	100
3	PP OU PM SANS REST.	Mlle CORREARD MAGALI	1	891 ROUTE DES PAREJATS 26110 NYONS	100	100	0	100
4	PP OU PM SANS REST.	MR FOURNIER RICHARD	1	51 ALLEE DES CHEVREFEUILLES 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON	100	100	0	100
1	PP OU PM AVEC REST.	SOCIETE HOLDING ALLEE	1	ZA LES LAURONS 2 ERWAN ALLEE 26110 NYONS	186 871	186 871	0	186 871
6	PP OU PM SANS REST.	MR LONG HENRI	1	32 PLACE DU DOCTEUR BOURDONGLE 26110 NYONS	100	100	0	100
7	PP OU PM SANS REST.	MR MODENA YVAN	1	LE VILLAGE 26110 CONDORCET	100	100	0	100

CCN (1) CCN (1)	Type de compte Account type	Dénomination du titulaire Name of holder	Rang Rank	Adresse Address	Nombre de titres Number of Securities	Nombre de titres en vote simple Number of Securities with single voting rights	Nombre de titres en vote double Number of Securities with double voting rights	Nombre de voix Number of votes
11	PP OU PM SANS REST.	MR MOUFLET ALAIN	1	46 RUE LA SALLE RESIDENCE LA SALLE 22700 PERROS GUIREC	247	247	0	247

**Annexe – Tableau des résultats des 5 derniers exercices**

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	225 500	225 500	225 500	225 500	225 500
	Nombre d'actions ordinaires	225 500	225 500	225 500	225 500	225 500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	3 625 665	4 346 751	4 684 115	4 253 215	3 836 008
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 086 249	1 365 592	943 879	642 389	799 404
	Impôts sur les bénéfices	275 215	320 794	190 253	109 820	161 224
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	710 352	890 388	576 584	377 362	497 510
Résultat distribué						
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	4	5	3	2	3
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	3	4	3	2	2
	Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié	15	14	14	12	13
	Montant de la masse salariale	457 756	490 794	514 329	480 673	520 716
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	124 871	143 960	164 248	155 532	166 463

**Annexe – Tableau des délégations de compétence et de pouvoirs**

**Aucune délégation**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**LA SAVONNERIE DE NYONS**

SA au capital de 225 500 €  
Siège social : 70 rue Félix Maurent – Z.A.C Les Laurons II  
26110 NYONS  
RCS ROMANS-SUR-ISERE 750 286 379

PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du 27 juin 2025  
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

## TABLE DES MATIERES

1.	OPINION.....	3
2.	FONDEMENT DE L'OPINION.....	3
	2.1 Référentiel d'audit.....	3
	2.2 Indépendance.....	3
3.	JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS.....	4
4.	VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES.....	4
5.	RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
6.	RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.....	5



A l'Assemblée Générale de la société LA SAVONNERIE DE NYONS,

## 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA SAVONNERIE DE NYONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 24 pages en plus de notre rapport, soit un total de 30 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. FONDEMENT DE L'OPINION

### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe intitulée « stock » expose les règles et principes comptables relatifs à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons mis en œuvre, sur la base des éléments disponibles à ce jour, des tests pour vérifier par sondage la correcte application de cette approche.

### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

*Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.



## 5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui



d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon  
Le 23 Mai 2025,



**AURYS ADVISORY SAS**

Représentée par Christophe BOURGOGNON  
Commissaire aux Comptes  
Associé



NEXT	SA LA SAVONNERIE DE NYONS	Page : 2
------	---------------------------	----------

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 377	14 417	15 960	17 000
	Fonds commercial (1)	65 155		65 155	65 155
	Autres immobilisations incorporelles	87 985	79 836	8 149	12 284
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	880 645	639 548	241 097	265 299
	Autres immobilisations corporelles	362 775	306 996	55 778	70 627
	Immobilisations en cours	263 903		263 903	255 450
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	4 900		4 900	4 900	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	16 885		16 885	16 885	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 712 624</b>	<b>1 040 798</b>	<b>671 826</b>	<b>707 601</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	765 598		765 598	518 379
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	824 795		824 795	952 769
	Marchandises	48 000		48 000	51 995
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	28 223		28 223	20 541
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	483 008	11 333	471 676	509 524
	Autres créances	103 229		103 229	323 094
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 383 370		1 383 370	947 814	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 104		8 104	76 144
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 644 327</b>	<b>11 333</b>	<b>3 632 994</b>	<b>3 400 260</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>5 356 951</b>	<b>1 052 130</b>	<b>4 304 821</b>	<b>4 107 862</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

NEXT	SA LA SAVONNERIE DE NYONS	Page : 3
------	---------------------------	----------

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	225 500	225 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 828	15 828
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	22 550	22 550
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 252 347	2 074 985
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>497 510</b>	<b>377 362</b>
Subventions d'investissement	25 328	36 585	
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>3 039 063</b>	<b>2 752 810</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	552 753	693 933
	Emprunts et dettes financières divers (3)	158 307	158 398
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 260	35 406
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 355	287 146
	Dettes fiscales et sociales	144 410	111 811
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	22 033	9 475	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>1 204 117</b>	<b>1 296 169</b>
Ecarts de conversion passif		61 640	58 883
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 304 821</b>	<b>4 107 862</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		497 510,14	377 361,74
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		756 606	708 232
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 8

## Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	296 090		296 090	294 237
	Production vendue (Biens)	1 771 393	1 722 470	3 493 863	3 918 288
	Production vendue (Services et Travaux)	9 115	36 940	46 055	40 691
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>2 076 598</b>	<b>1 759 410</b>	<b>3 836 008</b>	<b>4 253 215</b>
	Production stockée			(127 974)	219 294
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 000	18 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 891	35 604
	Autres produits			23 402	514
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>3 747 326</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			47 635	57 314
	Variation de stock			3 995	271
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 286 040	1 669 874
	Variation de stock			(201 157)	69 523
	Autres achats et charges externes			1 129 592	1 414 205
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 205	35 798
	Salaires et traitements			520 716	480 673
	Charges sociales du personnel			166 463	155 532
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			138 483	157 655
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			2 187	8 388	
Dotations aux provisions					
Autres charges			2 010	1 093	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 107 168</b>	<b>4 050 326</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>640 158</b>	<b>476 300</b>

NEXT	SA LA SAVONNERIE DE NYONS	Page : 9
------	---------------------------	----------

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>640 158</b>	<b>476 300</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 010    3 257	11 683    9 736
<b>Total des produits financiers</b>		<b>21 268</b>	<b>21 420</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 759  4 157	7 546  3 115
<b>Total des charges financières</b>		<b>13 916</b>	<b>10 661</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>7 352</b>	<b>10 759</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>647 510</b>	<b>487 059</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	56 404	17 257
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>56 404</b>	<b>17 257</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	45 45 135	11 134 6 000
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>45 180</b>	<b>17 134</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>11 224</b>	<b>123</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		161 224	109 820
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 824 998</b>	<b>4 565 303</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>3 327 488</b>	<b>4 187 941</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>497 510</b>	<b>377 362</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 304 821** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 824 998** euros et un total **charges** de **3 327 488** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **497 510** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

### Faits marquants de l'année :

la société a commencé, mi décembre 2023, à investir dans une troisième ligne de production qui sera mise en service au cours du premier trimestre 2025.

### Evenements post clôture :

Absence d'évènement post-clôture.

### Principes et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.



## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### **Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en devises**

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 48

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	180 421		3 095			183 516
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>180 421</b>		<b>3 095</b>			<b>183 516</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	792 485		89 594		1 433	880 645
Instal., agencement, aménagement divers	160 310				2 500	157 810
Matériel de transport	105 870					105 870
Matériel de bureau, mobilier	96 891		2 204			99 095
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	255 450		52 950		44 498	263 903
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 411 005</b>		<b>144 748</b>		<b>48 431</b>	<b>1 507 322</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	4 900					4 900
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	16 885					16 885
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>21 785</b>					<b>21 785</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 613 212</b>		<b>147 843</b>		<b>48 431</b>	<b>1 712 624</b>

NEXT	SA LA SAVONNERIE DE NYONS	Page : 49
------	---------------------------	-----------

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	85 982	8 271		94 253
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>85 982</b>	<b>8 271</b>		<b>94 253</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	527 185	113 159	796	639 548
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	105 228	8 709	2 500	111 437
	Matériel de transport	101 164	2 123		103 287
	Matériel de bureau, mobilier	86 051	6 222		92 273
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>819 628</b>	<b>130 212</b>	<b>3 296</b>	<b>946 544</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>905 610</b>	<b>138 483</b>	<b>3 296</b>	<b>1 040 798</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 50

## Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	9 146	2 187			11 333
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>9 146</b>	<b>2 187</b>			<b>11 333</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 146</b>	<b>2 187</b>			<b>11 333</b>
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$		2 187			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 51

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	16 885		16 885
	Clients douteux ou litigieux	12 459	12 459	
	Autres créances clients	470 549	470 549	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 236	1 236	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 284	26 284	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	57 365	57 365	
Débiteurs divers	18 344	18 344		
Charges constatées d'avances	8 104	8 104		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>611 226</b>	<b>594 341</b>	<b>16 885</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	552 753	149 502	371 569	31 682
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	156 287	156 287		
	Fournisseurs et comptes rattachés	282 355	282 355		
	Personnel et comptes rattachés	43 684	43 684		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 808	31 808		
	Impôts sur les bénéfices	38 944	38 944		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 255	3 255		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 718	26 718		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés (2)	2 020	2 020		
	Autres dettes	22 033	22 033		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 159 857</b>	<b>756 606</b>	<b>371 569</b>	<b>31 682</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		141 065			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		423			

NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 52

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	65 155	
<b>TOTAL</b>	<b>65 155</b>	

Fonds de commerce reçu dans le cadre de la fusion Savonnerie de Nyons / Boutique le Grand Tilleul le 1er Janvier 2014.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la date de clôture des comptes sociaux 2024.

La méthode retenue pour le test de dépréciation consiste en la comparaison de multiples de valorisation de sociétés du même secteur en fonction du CA et de l'EBE.



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 53

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	225 500				225 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 828				15 828
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	22 550				22 550
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 074 985	177 362			2 252 347
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	377 362	(377 362)		497 510	497 510
Subventions d'investissement	36 585			(11 257)	25 328
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 752 810</b>	<b>(200 000)</b>		<b>486 253</b>	<b>3 039 063</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 200 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 200 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 552 810

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 552 810

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 286 253



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 54

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		225 500,00	1,0000	225 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>225 500,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>225 500,00</b>



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 55

## Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	296 090		296 090
Production vendue de biens	1 771 393	1 722 470	3 493 863
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	9 115	36 940	46 055
<b>TOTAL</b>	<b>2 076 598</b>	<b>1 759 410</b>	<b>3 836 008</b>



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 56

## Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	48 000	51 995		3 995
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières	748 820	493 848	254 972	
Autres approvisionnements	16 778	24 531		7 753
<b>TOTAL I</b>	813 598	570 374	254 972	11 748
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis	824 795	952 769		127 974
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>	824 795	952 769		127 974
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				127 974

NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 57

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2024
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>91 885</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>222</b>
<i>Interets courus/etabl.credit</i>	222	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>12 631</b>
<i>Fournis.-fact.non parvenues</i>	12 631	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>77 994</b>
<i>Dettes prov.s/conges payes</i>	28 576	
<i>Dettes provis.accord.interes.</i>	15 108	
<i>Charges sociales s/conges paye</i>	9 100	
<i>Etat-charges à payer</i>	24 806	
<i>Etat-Ch. à payer TA &amp; FC</i>	403	
<b>Autres dettes</b>		<b>1 038</b>
<i>Clts-R.R.R. à accorder &amp; avoirs à établir</i>	1 038	



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 60

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 104	8 104
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>8 104</b>

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS



## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>27 232</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>85</b>
<i>Intérêts courus bpi/france</i>	85	
<b>Autres créances clients</b>		<b>17 703</b>
<i>Clients-factures à établir</i>	17 703	
<b>Autres créances</b>		<b>9 444</b>
<i>Divers-produits à recevoir</i>	6 544	
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	2 900	



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 66

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2024
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>56 404</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>56 404</b>
<i>Cession immo corporelles</i>	45 147	
<i>Quote-part subv. invest. virée</i>	11 257	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>45 180</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>45</b>
<i>Pénalités et amendes</i>	45	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>45 135</b>
<i>Valeur compt. elem. actif cédés</i>	45 135	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>11 224</b>



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 67

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
Gage de l'outillage et matériel d'équipement		187 800	
Nantissement de fonds de commerce		111 000	
Garantie diverse marché étranger (en dollars)		232 379	
		<b>531 179</b>	
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		47 754	
		<b>47 754</b>	
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>578 933</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Hypothèses de calcul retenues en matière d'engagement de retraite : départ à la retraite à l'âge légale, turn over faible et taux d'actualisation 3.35 %  
 La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Les salaires des cadres ont sensiblement augmenté en 2024. Le montant au 31 décembre 2024 de l'estimation des IDR s'élève à 47 754,42 euros et n'a pas été provisionné dans les comptes de l'exercice.

NEXT	SA LA SAVONNERIE DE NYONS	Page : 68
------	---------------------------	-----------

## Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		9	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>13</b>	

--	--



## Filiales et participations



Etat exprimé en euros	31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS E-SDN		10 000	16 948	49,00		
1. Filiales (Plus de 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS E-SDN		57 365		186 793	(1 770)	
<b>B. Renseignements globaux</b>						
		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

--

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS



NEXT

SA LA SAVONNERIE DE NYONS

Page : 70

## Ecart de conversion

Etat exprimé en euros	Montants	31/12/2024
<b>Ecart de conversion ACTIF</b>		
<b>Ecart de conversion PASSIF</b>	61 640	<b>61 640</b>
<b>TOTAL</b>		<b>(61 640)</b>

Ecart de conversion des comptes bancaires en devises étrangères.

\*Compte bancaire en dollars : Taux de change au 31/12/2024 : 1.0389 - Enregistrement d'un écart de conversion passif de 54 040.30 €.

\* Compte bancaire en zloti : Taux de change au 31/12/2024 : 4.275 - Enregistrement d'un écart de conversion passif de 7 298.81 €.

\*Compte bancaire en livre sterling :Taux de change au 31/12/2024 : 0.82918 - Enregistrement d'un écart de conversion passif de 301.21 €.

Soit un total d'écart de conversion passif de 61 640.32 €.

